

Commune de TROISSY

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DPC/2018/002

du

12 janvier 2018

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPR n]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

Approbation _____ date _____ aléa Mouvement de terrain

Approbation _____ date 10 décembre 1976 aléa Inondation

Prescription _____ date 12 octobre 2017 aléa Inondation

Les documents de référence sont :

Arrêté préfectoral du 1^{er} octobre 2014 d'approbation du plan de prévention du risque naturel
mouvement de terrain de la côte d'Ile de France dans le secteur de la vallée de la Marne
Consultable sur Internet

Décret d'approbation des plans des surfaces submersibles (PSS) de la vallée de la rivière de la
Marne (secteur d'Epernay)
Consultable sur Internet

Arrêté préfectoral du 12/10/17 fixant le périmètre du plan de prévention du risque naturel
Inondation
Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non

_____ date _____ effet _____

_____ date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet

_____ Consultable sur Internet

_____ Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

_____ date _____ effet _____

_____ date _____ effet _____

_____ date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet

_____ Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie du zonage réglementaire du plan de prévention du risque naturel de glissement de terrain de la côte d'Ile de France dans le secteur de la vallée de la Marne

Zone d'aléa inondation issue du PSS (1 planche A4 et 1 planche A3)

Synthèse de la phase 2 – Détermination de l'aléa hydraulique et carte d'aléas.

7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date

23 JAN 2018

Pour le Préfet,
Le Directeur départemental

Anthman ANTOURACAR